

# La Rochelle : une nouvelle vie pour 150 vélos de facteurs

Publié le 17/06/2016 par Sud-Ouest



Des vélos qui seront utiles à des personnes en situation de précarité © P. C.

## La Poste en a fait don à la Plateforme régionale d'accès à la mobilité.

**L**a Poste va faire don de 150 vélos réformés à la Plateforme régionale d'accès à la mobilité (Pram) de l'ex-Poitou-Charentes, cette année. Les premiers sont arrivés hier au Vilebrequin, le garage associatif de la régie de quartier Diagonales de Mireuil à La Rochelle, en charge de les reconditionner. Les autres seront progressivement acheminés jusqu'à La Rochelle par la Pram, en charge de les collecter.

Tous sont des deux-roues professionnels, réformés par la Poste après cinq à six ans de « carrière ». Avec des pneus neufs, une bonne selle et débarrassés de tout ce qui en faisait des vélos de facteurs (sauf la couleur jaune), ils peuvent encore rouler durant des années.

### 50 euros le vélo d'occasion

D'ailleurs, si la Poste s'en sépare (le prix d'un vélo neuf est d'environ 600 €), c'est surtout pour doter ses équipes de nouveaux engins à assistance électrique (d'un coût d'environ 1 200 €). « 80 % de nos vélos sont électriques aujourd'hui, explique Sandrine Krief, directrice services courrier et colis en Poitou-Charentes, et on va progressivement monter à 100 %. » Objectif : apporter du confort de travail aux postiers, mais également gagner en productivité.

Après remise en état, les vélos réformés vont être vendus à petit prix, environ 50 €, à des demandeurs d'emplois et des personnes en difficulté de l'ex-Poitou-Charentes qui ont besoin de se déplacer sur de petits trajets à moindre coût. « Les acquéreurs devront être envoyés par Pôle emploi, les missions locales pour les jeunes et autres structures d'insertion », précise le représentant de la Pram.

La plateforme récupérait essentiellement des voitures, jusque-là, qu'elles remettaient en état et revendait entre 1 200 et 3 000 € à des personnes en précarité ayant un projet économique, via le microcrédit. Le Conseil régional de Poitou-Charentes était l'un de ses principaux financeurs. Le dispositif est sans équivalent en Aquitaine et Limousin. L'exécutif de la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes voudra-t-il le généraliser à tout son territoire ? Rien n'est encore décidé.